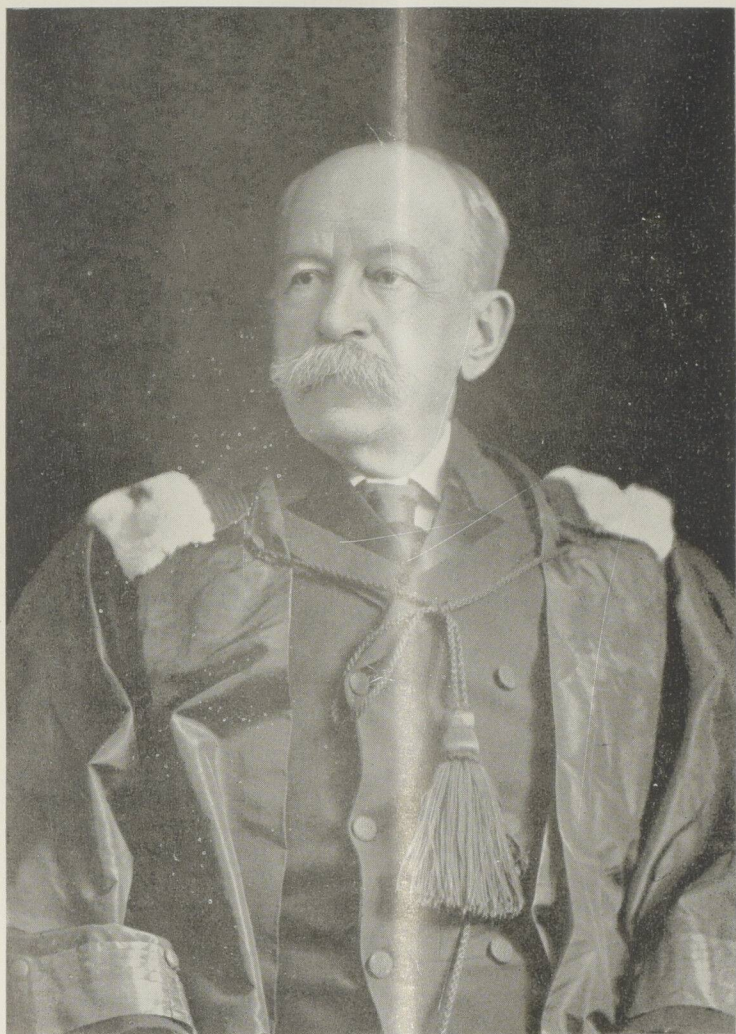




M. LE DR LAURENT CATELLIER, M. D.

NECROLOGIES

M. LE DOCTEUR LAURENT CATELLIER

L'honnête homme, qui vient de descendre dans la tombe, ne soupçonnait pas dans sa proverbiale modestie qu'il laisserait derrière lui d'unanimes regrets et que le 15 janvier 1918 serait un jour de tristesse et de grand deuil dans le monde universitaire et professionnel. En effet, pour les uns, c'étaient les liens d'une vieille et solide amitié qui venaient de se briser; pour d'autres, le confrère si estimé, le remarquable professeur, l'intègre citoyen qui était enlevé à leur affection; pour tous, une grande figure universitaire qui disparaissait. Sa mort ravivait bien des souvenirs au fond des consciences. C'était tout un passé de travail, d'organisation professionnelle, d'enseignement scientifique, de dévouement sans limites à la cause de Laval dont il était le dernier témoin, sur lequel le rideau venait de tomber.

Il appartenait à cette pléiade de médecins distingués qui avaient assisté aux débuts de l'Université Laval et lui avaient donné par leur érudition, le rayonnement de leur personnalité, leur enseigne-

**INFECTIONS ET TOUTES
SEPTICEMIES**

(Académie des Sciences et Société
des Hôpitaux du 22 décembre
1911.)

LABORATOIRE COUTURIEUX
18. Avenue Hoche - Paris

Traitement LANTOL
— PAR LE —

Rhodium B. Colloïdal
électrique

Ampoules de 3 cm'

ment toujours consciencieux, souvent supérieur, un si grand relief, et l'on ne peut pas rappeler les noms des Jackson, des Sewell, des Landry, des LaRue, des Lemieux, des Verge, des Simard, des Vallée, des Ahern, sans y adjoindre celui de Laurent Catellier, le dernier représentant d'une brillante période de l'histoire de la faculté de médecine de Laval.

Né en 1839, médecin en 1863, spécialisé dans les sciences chirurgicales après plusieurs années d'études en Europe, Laurent Catellier entre dans l'enseignement universitaire en 1870, chargé du cours d'anatomie pratique, puis plus tard de la médecine opératoire pour enfin, en 1882, monter dans la chaire de Pathologie externe qu'il occupe depuis 25 années avec une maîtrise et un éclat remarquable.

Il fut en effet un excellent professeur. Méthodique, précis, d'une vaste érudition avec un sens pratique très sûr, il excellait, dans une exposition claire et lumineuse de son sujet, à mettre en vedette le fait saillant qu'il fallait retenir, et cela dans de petites phrases substantielles avec les mots piquants qui aiguillonnaient l'esprit, coupées ici et là de réflexions originales qui retenaient l'attention sans la fatiguer, et sur lesquelles flottait un léger scepticisme d'homme instruit et désabusé des médications surement curatrices qui n'avaient pas toujours tenu toutes leurs promesses. Naturel, avec beaucoup de bonhomie, sans aucune prétention à l'éloquence, il tenait son auditoire sous le charme et l'instruisait sans effort en l'intéressant.

Il eut toujours une grande influence sur ses élèves. On le savait d'une probité scientifique indiscutée, et ses opinions médicales toujours appuyées sur les acquisitions scientifiques les plus modernes avaient pour eux la valeur d'un axiôme. Ses éminentes qualités de professeur étaient encore plus manifestes si possible dans le cadre de la clinique chirurgicale. Il faut avoir assisté à ses leçons cliniques données à l'Hôpital de la Marine, où il fut médecin-résident pendant 27 années, pour pouvoir juger pleine-

ment ses remarquables qualités d'éducateur. Sans appareil, sur le ton de la conversation, mais combien étincelante, avec un jugement sûr, un bon sens médical très avisé, il jetait des clartés là où tout paraissait d'abord obscur et dégageait la solution pratique qui satisfaisait l'esprit en dissipant les incertitudes. C'était scientifique, original, pratique, vivant et toujours très au point. D'une curiosité très avertie il était instruit sur toutes choses médicales et paramédicales, ayant tout lu, tout compris, tout assimilé, aussi, aucun ne connut mieux que lui la chirurgie journalière.

Les progrès de la médecine, qui, dans une évolution rapide brulait les étapes à la fin du siècle dernier, ne le laissa pas en route comme tant d'autres, il fut toujours de son époque, sans effort, sans périodes de laborieuses transitions. Il ne fit pas ce qu'on est convenu d'appeler de la clientèle civile; une santé délicate qui requérait des soins constants lui en fermait l'accès. Il s'en consola facilement. Très désintéressé, doué d'un optimisme conciliant qui l'éloignait des luttes comme de l'indiscrette réclame des médiocrités besogneuses, il s'était fait de bonne heure un idéal de vie facile, douce, intellectuelle dans le chaud confort du home, et eut la rare fortune de la faire telle qu'il l'avait rêvée. Par exemple, il fut toute sa vie le consultant recherché par les confrères, réclamé par les patients. Il n'y avait rien de réconfortant pour tout le monde comme une consultation avec Catellier. Il savait trouver la formule qui dissipe les hésitations, qui indique la voie à suivre, et la médication à mettre en œuvre avec un grand sens pratique qui satisfaisait pleinement l'esprit.

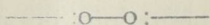
A la fin de sa carrière, feu le maire Frémont voulant organiser le service de la santé publique de la ville de Québec, fit appel à sa bonne volonté et à ses connaissances si vastes en épidémiologie indigène et exotique qu'il avait acquises durant son séjour à l'Hôpital de la Marine. En prenant la direction d'un service où tout était à créer, il ne se dissimula pas les difficultés de sa tâche. Il eut immédiatement la claire conception des nécessités premières et sans

bruit, avec un doigté, un sens très aigu de l'à-propos, il réussit, là où la plupart auraient échoué, à mettre debout toute une organisation, à instruire le public de ses devoirs, et à l'amener à accepter facilement ce qui autrefois lui paraissait inutile et vexatoire.

Bref, sa direction fut un grand succès. C'était le couronnement d'une brillante carrière que personne ne discutait, et qu'il avait bien méritée. Car, Laurent Catellier était une personnalité. Excellent chrétien, d'une honnêteté qui n'admettait pas les compromissions, esprit délié, spirituel, très original, ayant des clartés en tout, causeur brillant, très bon avec une vive sensibilité, qu'un parler bref ne parvenait pas à masquer complètement, il fut quelque'un au jugement unanime de ses contemporains.

Avant de jeter un dernier regard sur cette tombe à peine fermée, ce n'est pas sans un serrement de cœur que je me rappelle l'étroite amitié qui avait, pendant tant d'années, uni mon père et Laurent Catellier, amitié quasi fraternelle, qui n'avait connu aucun nuage, et qui avait permis d'unir leurs efforts, leur persistant travail à assurer l'avenir de cette Université Laval pour laquelle ils ont tous deux donné le meilleur de leur vie.

ARTHUR SIMARD.



M. LE DOCTEUR GEORGES VILLENEUVE



La profession médicale canadienne française est profondément éprouvée par la perte qu'elle vient de faire dans la personne du Docteur Georges Villeneuve de Montréal.

Sa haute compétence, sa sagesse prématurée, sa grande bonté en avaient fait rapidement l'un des maîtres les plus avertis, les plus respectés et les plus aimés.

Livré à bonne heure aux études spéculatives et fortement philosophiques qui constituent la médecine de l'esprit, il pouvait être considéré comme l'une de nos autorités nationales en psychiatrie. Sa longue expérience à l'Hôpital St-Jean-de-Dieu, ses études spécialisées dans les principaux centres européens, son travail constant et acharné lui méritaient à juste titre cette réputation. Elle lui était acquise du reste, par sa science vraie des maladies mentales, sa connaissance parfaite de l'aliéné et de l'organisation fonctionnelle des asiles. Vingt-quatre ans de spécialisation dans ce domaine ardu de la médecine où la connaissance parfaite de l'homme doit souvent remplacer les données nouvelles que nous fournit ailleurs la méthode scientifique et l'anatomo-pathologie, en avaient fait un conseiller écouté de nos gouvernants et un expert autorisé auprès des cours de justice. Aussi, dans l'un et l'autre de ces milieux sa mort cause-t-elle un vide réel et de profonds regrets.

Membre de la Société médico-psychologique de Paris, de la Société de Médecine mentale de Belgique et de l'Association médico-psychologique Américaine, Villeneuve suivait avec passion tout ce qui touchait à la Pathologie mentale. Il fallait voir avec quelle assiduité, lors de ses nombreuses visites à Paris, il fréquentait encore, même dans ces dernières années, les cliniques de la Salpêtrière et les leçons de Ste-Anne. Il savait apporter dans l'étude cette conscience du savoir, cet esprit de méthode, cette régularité sans hâte qui lui avaient permis de faire de l'Hôpital St-Jean-de-Dieu l'un des asiles les mieux organisés du continent.

Mais là ne se limitait pas son action. Professeur de la Faculté de Médecine de l'Université Laval à Montréal, il sut fournir à cette institution l'apport précieux de sa science et de son esprit d'organisation. Non seulement il y donnait, depuis plusieurs an-

nées, l'enseignement théorique et pratique de la psychiatrie, mais il prenait encore une part active à l'organisation générale de l'enseignement. Pour lui la méthode était nécessaire là comme partout, s'il fallait avoir à cœur de former nos jeunes générations à l'observation, à l'analyse, à la synthèse.

Malgré une grande réserve naturelle qui le faisait s'éloigner des foules et l'empêchait de rechercher l'éclat, il avait su s'extérioriser assez pour établir à l'étranger sa valeur et sa compétence et faire apprécier notre culture. Dans les nombreux Congrès de Médecine Mentale où il eut l'honneur de représenter à plusieurs reprises, le gouvernement, tant en Europe qu'aux États-Unis, il sut apporter sa contribution scientifique et retirer en même temps des connaissances que son esprit pratique savait appliquer aussitôt chez nous. Le gouvernement fédéral devait encore utiliser ses conseils comme expert dans les cas souvent complexes d'aliénation mentale qu'il avait à résoudre et en particulier dans le problème qui s'impose sur ce sujet depuis la guerre.

Le Docteur Villeneuve laisse une œuvre qu'une mort prématurée ne lui a pas permis d'achever. La fiche de l'aliéné et surtout la jurisprudence de nos tribunaux en matière de psychiatrie avaient fait l'objet de son travail personnel et lui fournissaient chaque jour de nouvelles sources où puiser les faits nécessaires à l'organisation de nos asiles. D'importants travaux sur l'hospitalisation spéciale des épileptiques allaient bientôt lui permettre de tracer pour notre province la conduite à tenir. Mais s'il est parti trop tôt pour cueillir le fruit mur de son constant labeur, du moins a-t-il pu réaliser l'estime que lui portaient et ses confrères et les autorités.

Nous lui devons ce témoignage qu'il a fait tout son devoir et mérité notre respect avec notre souvenir.

A. VALLÉE, M. D.

TRAVAUX ORIGINAUX

BLÉNORRAGIE PSYCHIQUE

GEO. AHERN, M. D.

Assistant-chirurgien à l'Hôtel-Dieu

Vers la fin de janvier, deux bons habitants de la campagne, le père et le fils, se présentaient à mon bureau. " Monsieur, nous venons vous consulter parce que nous sommes à moitié morts, et si vous ne nous guérissez pas, nous serons au cimetière dans une semaine. " Un peu surpris par ces paroles que je rapporte textuellement, et par le ton avec lequel elles étaient prononcées, je m'informai de la nature de cette maladie qui leur inspirait de telles craintes. Voici l'histoire que j'entendis et que je reproduis aussi textuellement que ma mémoire me le permet : " Nous avons la chaude-pisse! Il y a six mois nous arrivions à Montréal et prenions logement dans une maison de pension. Le premier matin, à notre réveil, nous vîmes, ce qui nous avait échappé la veille, que les draps du lit où nous avions couché étaient sales et tachés. Nous avions tous deux une sainte horreur de la chaude-pisse et nous crûmes que quelqu'un qui en était atteint nous avait précédé dans ce lit et que nous avions été infectés. Quelques jours après nous sentîmes des picottements dans la verge, et un médecin que nous consultâmes nous ordonna des injections avec cette bouteille (sic)", me montrant en même temps une fiole quelconque contenant une solution de permanganate. En ce moment j'interrompis mes deux interlocuteurs: " Vous n'avez jamais eu de rapports avec des femmes? " Le père me répondit qu'il n'en avait pas eu

avec sa femme depuis un an, et qu'il n'en avait jamais eu avec d'autres. Le fils me dit qu'il n'était pas marié et qu'il n'avait jamais eu aucun commerce avec les femmes. "Mais est-ce que ça coule?" leur demandai-je. Non, ça ne coule plus maintenant.—Quand l'écoulement a-t-il commencé? — Après cinq ou six semaines.—Et pendant tout ce temps vous vous êtes donné des injections?—Oui, Monsieur; nous sommes allés voir quatre médecins qui nous ont tous donné des remèdes; nous nous sommes injectés avec tout ce que nous avons pu nous imaginer, "avec du citron et du whiskey en esprit pour terminer", ajouta le plus jeune, et j'ai été jusqu'à pisser du sang.—Ces médecins vous ont-ils examinés avant de vous prescrire des remèdes?—Non, Monsieur.—Aviez-vous de la douleur en urinant?—Jamais en urinant, c'est quand je n'urinais pas que j'avais de la douleur.—Mais avant l'apparition de l'écoulement vous n'aviez aucune douleur en urinant? — Non, pas de douleur vraie, ni en urinant, ni quand je n'urinais pas.—Depuis quand avez vous cessé vos injections?—Depuis un mois à peu près.—Et l'écoulement a cessé depuis ce temps? Oui."

Je commençai par l'examen du fils, garçon de 27 ans, gros et fort malgré ses six mois de mauvais traitements intensifs. Le pénis était normal, le méat sec, sans aucune rougeur, le massage de l'urètre n'amenant aucune sécrétion; les testicules et les aines libres. L'urine, examinée macroscopiquement, était limpide et ne contenait aucun filament. "Mon pauvre ami, j'en suis chagrin pour vous, mais vous n'avez jamais eu la chaude-pisse.—Alors à quoi attribuez-vous l'écoulement?—A vos injections faites sans raison, sans méthode et c'est réellement surprenant que vous n'ayez pas eu quelque maladie sérieuse comme conséquence de tout ce que vous avez fait. Votre écoulement, vous venez de me le dire, a commencé à la suite de vos injections, et a cessé dès que vous les avez supprimées.—Et le sang?—Même cause. D'ailleurs rien ne vous prouve que les draps dans lesquels vous avez couché

fussent infectés?—C'est vrai, même que depuis quelque temps, je m'étais demandé si ma maladie n'était pas due au traitement. Mais si moi,, je n'ai rien, le père est malade pour vrai, lui, voyez plutôt. ”

Celui-ci fut plus difficile à convaincre. Mille symptômes avaient prouvé à la famille consternée que son chef était atteint du terrible fleau. Picottements, écoulements, bosses (?) sur la verge, douleur dans la région anale, diminution du jet de l'urine, etc., etc.

A l'examen, pénis normal, méat sec, aucune trace d'inflammation; urine limpide, pas de filaments. Par contre hernie inguinale bilatérale, hémorroïdes, hypertrophie prostatique. “ Mon cher Monsieur, faites-en votre deuil, mais vous n'avez pas plus la chaude-pisse que votre fils. ” Cette affirmation surprit, irrita presque le bonhomme qui se mit à accumuler les preuves de la réalité de sa maladie: “ Mais les picottements?—La conviction que vous étiez malade a engendré ces différentes sensations que vous vous êtes imaginé ressentir dans la verge.—Mais cette bosse-là, c'est pas de l'imagination!—Quelle bosse?—Là, là, “ me montrant la projection du rebord balano-préputial à travers le prépuce. J'achevais la démonstration anatomique quand le fils m'interrompit: “ Vous voyez bien qu'il est malade, regardez donc son scrotum qui marche tout le temps. ” Là encore, il fallut avoir recours à l'anatomie et le réflexe crémastérien convainquit le fils; sinon le père, qui était plus difficile et qui tenait mordicus à sa maladie qu'il voyait lui échapper par lambeaux. “ Pourquoi si je ne suis pas malade que je pisse sur mes bottes? ” Je lui expliquai que sa prostate hypertrophiée était cause de cette infirmité. Cette raison le désarma presque, car en échange d'une maladie dont il commençait à douter, elle lui révélait l'existence d'une autre affection qu'il ignorait complètement, et qui lui démontrait que s'il n'avait pas la chaude-pisse, au moins quelques-uns des symptômes dont il se plaignait étaient réels. Je dis qu'il fut presque désarmé. Il lui restait un dernier argument qui ranima un moment son espérance défail-

lante, c'était sa flèche du Parthe: " Et le mal dans le fondement, je pensais toujours que c'était dû à ma chaude-pisse!!! " Les hémorroïdes externes dont il souffrait étaient là pour fournir la raison de cette douleur, et je lui dis qu'elles étaient dues elles aussi à son hypertrophie prostatique. Cette dernière hypothèse lui laissa un doute qu'il exprima par cette question: " Le rhumatisme ne peut-il pas s'être jetté là? "!!!

Après beaucoup de questions et de transquestions, d'explications répétées plusieurs fois, je finis par les convaincre qu'ils avaient été dupes de leur imagination et qu'ils pouvaient s'en aller sans crainte. Ils partirent satisfaits en disant: " C'est le grand-père qui va être content! On pensait qu'il l'avait attrapée de nous!!!! "

Cette histoire, peut sembler drôle à première vue, mais si on y songe sérieusement, on voit que si l'imagination de ces pauvres gens est à blâmer, elle n'est pas la seule coupable. Beaucoup plus coupable et beaucoup plus ridicule est la conduite des quatre médecins qui les ont soignés pendant six mois sans les examiner, sans même les interroger. Dans ce cas il n'y a pas eu d'accident réel, et, à part la perte d'argent et de temps et les ennuis causés par ces six mois de traitements inutiles, les patients, c'est bien le meilleur qualificatif à employer dans les circonstances, s'en sont assez bien tirés! Mais que de complications auraient pu survenir: rétrécissements traumatiques et médicamenteux, orchites, cystites, néphrites secondaires etc., etc. Mais dans d'autres cas, quand il s'agira de choses beaucoup plus graves, quelles raisons avons-nous de supposer que ces confrères agiront différemment? Aucune. Et c'est alors, quand ils auront par insouciance ou ignorance, causé au client un préjudice important qu'ils verront que si les suites de leurs erreurs sont quelquefois comiques et les clients ridicules, les médecins peuvent être atteints eux-mêmes du même coup. Un jour viendra où le client, comme l'ouvrier son patron, tiendra son médecin responsable des accidents évitables qui pourront lui arriver et la loi montrera alors que si les clients sont quelquefois ridi-

cules, le médecin, lui, est toujours responsable. Pour éviter ces rapports forcés avec la justice, si d'autres raisons d'ordre plus élevé et plus digne ne suffisent pas, examinons bien nos malades, tous nos malades, même s'il ne s'agit que de vulgaires blénorrhagiques. Si nous nous trompons, "humanum est errare", personne dans ce cas ne pourra nous jeter la pierre.

— :O : —

LA PROPAGANDE QUI S'IMPOSE

REMEDES BREVETES

Par le Dr L.-F. DUBÉ

NUXATED IRON

Depuis assez longtemps les journaux, grands et petits, chantent à qui mieux mieux au public que c'est grâce au Nuxated Iron si Ty Cobb est devenu le meilleur "frappeur" du monde entier et aussi que c'est dû à sa vertu fortifiante et tonique si Jess Willard a vaincu Frank Moran.

Nuxated Iron est mis dans le commerce par le "Dal Health Laboratories of Detroit". Les exploiters disent que ce n'est pas un remède secret, mais ils se gardent bien de publier la formule.

Le "Chemical Laboratory of the American Medical Association" a entrepris de faire l'analyse de ce merveilleux produit.

L'analyse quantitative des principaux ingrédients,—fer et noix vomique—a été :

Noix vomique, total par tablette. 1/500 grain

Fer, total par tablette. 1/25 grain

Chaque tablette renferme donc 1/25 grain de fer et une quantité négligeable de noix vomique.

Voilà la panacée offerte au public, par l'intermédiaire de nos journaux qui ont pourtant d'autres missions à remplir que celle de servir d'intermédiaire pour exploiter leurs abonnés.

Il est à espérer que pas un membre de la profession médicale n'encourage, soit en prescrivant soit en vendant, une telle préparation.

Si une personne a besoin de fer, au lieu d'acheter une bouteille d'une piastre de "Nuxated Iron" dans laquelle il y a exactement $2\frac{1}{2}$ grains de fer, elle peut se procurer, pour 50 sous, 100 pilules de Blaud dans lesquelles il y aura 48 grains de fer.

L'annonce des exploiters disant que le "Nuxated Iron" possède de grands avantages sur toutes autres préparations est du "humbug" pur et simple.

Comme leurs semblables, le "Dal Health Laboratories of Detroit" tâche, dans ses annonces, de suggestionner le public, en insinuant que toute personne malade ou faible a besoin de fer.

Rien n'est plus loin de la vérité. Le fer est utile, même nécessaire dans certains cas, mais il faut limiter son emploi à ces cas et non pas en généraliser l'usage.

De tous les médicaments, le fer est celui dont on a le plus abusé.

Villa du Verger, février 1918.

—:O:—

ANTISEPSIE URINAIRE

Sanmetto est un antiseptique urinaire non-toxique et non-irritant et qui assouplit en quelque sorte le trajet urinaire et suffisamment bactéricide pour les cas ordinaires. Il est en grande partie éliminé par les reins. Chez les prostatiques il diminue l'incontinence et clarifie l'urine, et est très utile pour assouplir les tissus avant et après le catéthérisme. Il est d'une grande valeur dans les uréthrites et les cystites. Sanmetto est un médicament sûr.

REVUE DES JOURNAUX

TUBERCULOSE

Traitement de la tuberculose chez l'enfant. — Durant la vie il est presque impossible de localiser le foyer primaire infectieux. La lésion est représentée par des chapelets de ganglions visibles au toucher, au cou, aux oreilles, aux aines ; ou encore perçue par l'auscultation, la percussion, les rayons X. Le Virquet corrobore.

Il y a trois facteurs essentiels au traitement : le repos, l'air pur et alimentation substantielle.

Le repos sera maintenu jusqu'après la disparition des symptômes.

Le traitement de la tuberculose chez l'enfant consiste dans le traitement des lésions primaires et prévenir la réinfection. A moins que la maladie ne soit reconnue avant la seconde période, le traitement est bien secondaire. (W. H. Howell, Boston Med. and Surg. Journ. Sept. 1916).

Coryza et tuberculose au début. — La tuberculose à l'état latent ou au début d'une invasion on rencontre assez fréquemment un coryza rebel qui paraît s'expliquer par l'excrétion des toxines du torrent circulatoire.

Les toxines ayant une prédilection pour les muqueuses causent une réaction du côté de la muqueuse nasale.

Le foyer ou la zone envahie sera souvent découverte à environ trois pouces de la glande thyroïde. Le cercle de Waldeyer est très propice au développement du Koch. (Rhinol premonstration of T. B. — J. Hagemann, *Med. Record*, dec. 1916).

Fistules Anales. — Goz a fait une étude approfondie de 95 cas de fistules. Dans 43% des cas il trouve le bacille de Koch comme cause déterminante. Il affirme de plus que l'incontinence n'arrive qu'après des incisions répétées du sphincter. Une simple incision au thermo peut guérir 67% des cas, tandis que 14% seulement de guérison chez ceux qui reçoivent plusieurs incisions.

La présence du Koch aggrave le pronostic.

(Inaugural dissertation, Tübingen 1916).

L. F. D.

BIBLIOGRAPHIE

Le numéro du 5 janvier 1918, huitième année, du grand magazine *Paris Médical*, dirigé par le professeur Gilbert, est consacré exclusivement à la *Tuberculose et aux Maladies des Poumons*.

Questions actuelles de tuberculose, par Lereboullet. — Tuberculose incipiente, diagnostic de nature et d'évolution, par Merklen. — L'œuvre des comités départementaux d'assistance aux anciens militaires tuberculeux, par Léon Bernard. — Phtisiophobes et phtisiomanes, par Sabourin. — Tuberculose et gaz asphyxants, par Gimbert. — La pleuésie à épanchement antéro-supérieur des agriculteurs, par Braillon. — Notation simple des signes respiratoires, par Raillet. — Le signe du sou, par Lereboullet. — Le centenaire de Würtz, par Linossier. — La lutte contre la tuberculose dans l'armée italienne, par Mantoux. — Marc-Aurèle Severini et l'héliothérapie d'autrefois, par H. Bouquet. — Lepage (nécrologie), par Funck-Brentano.

Ce numéro comprenant 60 pages in-4 à deux colonnes avec figures, sera envoyé contre 1 franc en timbres-postes adressé à la librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hauteville, à Paris.

LA PROTHESE DU MEMBRE INFÉRIEUR.—Par le Dr F. Martin (de l'Ambulance de l'Océan-La Panne), avec une Préface du Pr Depage. 1 vol. de 112 pages avec nombreuses figures dans le texte. Prix 5 fr.

Parmi les problèmes que la chirurgie de guerre a dressés devant nous, l'appareillage des amputés est peut-être celui qui nous a trouvés le moins préparés.

Dès 1915, le Dr Martin s'est attaqué à chercher à ce problème une solution satisfaisante ; il expose dans ce livre, édité avec grand soin et richement illustré, la méthode de prothèse du membre inférieur adoptée depuis plus d'un an à l'ambulance du Dr Depage, à La Panne.

L'appareillage se fait en deux étapes : l'amputé reçoit d'abord une prothèse provisoire ; c'est un pilon en bois monté sur une gaine en plâtre moulée sur le moignon ; cet appareil simple, de prix minime, de construction facile, est appliqué dès que le moignon est cicatrisé. Plus de béquilles qui déforment le corps et altèrent le psychisme du mutilé !

Le membre artificiel définitif est du type américain ; à vrai dire il ne reste guère du membre américain que le moulage du moignon, car d'importantes modifications y ont été apportées. La première concerne le matériel de fabrication : l'appareil est fait en copeaux de bois collés et durcis ; cette méthode nouvelle permet un moulage parfait et donne à la prothèse une solidité égale si non supérieure à celle du bois.

Une autre modification essentielle concerne la statique et les mouvements : la construction et le montage de la prothèse s'inspirent des principes anatomiques et physiologiques longuement exposés dans l'ouvrage.

Le Dr Martin a puisé ces principes anatomiques et physiologiques dans l'étude approfondie de la marche et il les a appliqués à l'art de la prothèse. Il a le mérite d'avoir créé non seulement un membre nouveau, mais une méthode nouvelle et scientifique.

COURS DE VACANCE à la FACULTE DE MEDECINE UNIVERSITE LAVAL

Les professeurs de la Faculté de Médecine ont déterminé la distribution du *Cours de vacance* pour l'année 1918.

Les leçons se donneront tous les jours à commencer le mardi 6 août jusqu'au mercredi le 28 août. Le cours sera complet en 20 jours. Essentiellement destiné aux médecins praticiens. Le programme comprend :

- 20 leçons de clinique chirurgicale et médicale avec présentation de malades.
- 10 leçons de physiothérapie à l'Hôpital Laval.
- 10 leçons de laboratoire appliqué à la clinique avec manipulations.
- 2 cliniques de pédiatrie.
- 2 " d'électrothérapie.
- 3 " d'ophtalmologie etc. appliquée à la pratique courante.
- 4 Cliniques de maladies mentales et nerveuses.
- 3 Cliniques de gynécologie.

En plus un certain nombre de leçons théoriques et pratiques sur les méthodes d'anesthésie, de stérilisation, d'hygiène publique, de médecine légale, de thérapeutique, de déontologie compléteront le programme.

Nous publierons dans le prochain numéro le programme détaillé par heure et par jour avec le nom des professeurs qui donneront les leçons. Les leçons sont ordonnées de telle sorte que l'élève pourra les suivre toutes, ou choisir celles qui l'intéresseraient d'avantage. Les services cliniques et de laboratoire leur seront ouverts pour toute la durée du cours.

Le nombre des élèves admis sera limité à 12 afin que chacun puisse profiter facilement de l'enseignement pratique. Les inscriptions devront être faites avant le premier juillet 1918.

Le prix à verser est de cinquante dollars (50.00). Pour tous renseignements s'adresser au Secrétaire de la Faculté de médecine, Université Laval, Québec.

NOTES pour servir à l'Histoire de la Médecine au Canada

Par les Drs M.-J. et GEO. AHERN (*suite*)

En 1769 la faillite de Dumas changea entièrement la situation. Laterrière retourna à la médecine qu'il pratiqua à St-Thomas, en société avec le docteur Dubergès, pendant deux ans. Au bout de ce temps il abandonna de nouveau la médecine pour devenir, à Québec, le commissionnaire d'une compagnie qui s'était formée pour exploiter les forges du St-Maurice. Dumas était un des actionnaires. Laterrière logeait en face du marché de la basse-ville, dans une maison appartenant à M. Amiot. En février 1775, il monte aux forges St-Maurice comme inspecteur, et pratique en même temps la médecine parmi les travailleurs. C'est là qu'il fit la connaissance de Marie-Catherine Delzène et prit feu! Malheureusement il rencontra un rival dans la personne de Pélissier, le directeur des forges, qui l'aimait aussi. Celui-ci était veuf, vieux et détesté de Mlle Delzène qui préférait Laterrière. La fille fut amenée à Berthier où on la maria de force avec Pélissier. Revenue aux forges, Madame Pélissier continua à aimer Laterrière. Quelque temps après, Pélissier, ayant épousé le parti des Américains, fut obligé de s'enfuir avec eux et de laisser sa femme en arrière. Celle-ci et Laterrière vécurent ensemble et comme résultat, Madame Pélissier, sous les soins du docteur Rimbau, accoucha d'une fille, appelée Dorothée, le 4 janvier 1778. Pélissier envoya une procuration pour vendre les Forges, ce qui fut fait. Laterrière acheta l'île de Bécancour et y alla résider avec la femme Pélissier. A la paix, Pélissier revint au pays et reprit sa femme, qui réussit à lui échapper pour retourner vivre avec Laterrière à son île. Pendant ce temps, Alexandre Dumas était devenu propriétaire des Forges. Il en céda la moitié à son ami Laterrière au prix de 2000 louis que celui-ci amassa en vendant son île, ses récoltes, & c. Il vint alors demeurer à Québec où il fut arrêté comme ami des Américains, traître, et emprisonné à bord de la frégate "Triton". Au bout d'un mois on le libéra vis-à-vis de Déchambault. Il se rendit aux Trois-Rivières (1779) où il fut arrêté de nouveau pour avoir fourni des renseignements aux ennemis, les Américains, en-

voyé à Québec et emprisonné. Il resta en prison trois ans, qu'il employa à faire une machine représentant les fortifications de Québec et les forges de St-Maurice. Le Gouverneur Haldimand, entendant parler de cette machine le fit venir, et Laterrière lui ayant fait présent de son travail, le gouverneur le mit en liberté, sans aucun procès, lui permettant d'aller en quelque pays que ce fut, en attendant la paix. Laterrière habilla Dorothée en garçon et s'embarqua pour Terre-neuve, où il descendit à Havre-de-Grâce, avec son enfant, après avoir failli être perdu en mer entre Havre-de-Grâce et St-Jean. Sa santé était délabrée. Il attrapa une pleurésie et fut soigné par le docteur Le Breton. A la proclamation de la paix, il revint à Québec, mais n'y séjourna pas longtemps. Il se rendit à Bécancourt où il pratiqua la médecine en tenant une pharmacie et un magasin; en 1784 il faisait le commerce de bois à Gentilly. Il se fit faire une grande berline, très longue, trainée par deux chevaux et dans laquelle il entassa marchandises, remèdes & & &. Cette berline lui servait apparemment de maison puisqu'il y couchait et s'y préparait lui-même ses repas sur un poêle. Malheureusement cette innovation ambulante ne lui rapporta rien, et il revint à Gentilly. Il vécut là quelque temps, puis alla tenter fortune à la Baie-du-Febvre.

En 1784, la Chambre d'Assemblée passa une loi ordonnant à tout médecin pratiquant de se présenter à l'examen ou de produire et faire enregistrer ses diplômes. Laterrière avait perdu ses certificats de St-Côme et son acte d'apprentissage à Paris. Il se présenta donc à l'examen, un bon matin, à 8 heures, devant 4 praticiens, 4 conseillers et une nombreuse assemblée attirée par la nouveauté du spectacle. Malgré de très bonnes réponses, il fut refusé et résolut d'aller étudier à Boston. Il partit le 7 septembre 1786, de St-François, avec un sauvage, laissant Madame Péliissier à St-François et sa fille Dorothée chez Dumas à Québec.

A Boston, un des médecins lui donna une lettre pour le docteur Nooth, le premier médecin anglais de Québec. Il fit une thèse sur

la " Fièvre puerpérale " et en fit imprimer 500 exemplaires. Il revint à Québec pour avoir sa licence et descendit chez le docteur Laparre. Il passa son examen devant le bureau médical, composé des docteurs Foote, Fisher, Davidson, Frs Lajus et Fred Oliva, et reçut sa licence le 19 août 1789. (86)

Muni de sa licence Il retourne à la Baie-du-Fèbvre, mais déménage le printemps suivant aux Trois-Rivières. Il est nommé médecin de la prison de cette ville, assiste à une pendaison et dissèque le corps de la victime, une femme, ce qui lui fait perdre ses clients et l'oblige à retourner au printemps à la Baie-du-Fèbvre.

En 1800 il descend à Québec pour pouvoir faire instruire ses enfants et achète, dans la Côte de La Montagne, la maison d'un M. Crête, pour £390.0.0. Il eut à se louer de Badelar, Fisher et Longmore. Il tenait une pharmacie.

Dorothée épousa un nommé Lehoulier, un vaurien, qui la maltraita. Laterrière, qui ne pouvait supporter cela, laissa Québec pour les Trois-Rivières, mais revint bientôt pour protéger sa fille, et acheta une maison dans les environs du marché de la basse-ville.

Le 26 juillet 1807, il partit de Québec pour Oporto, pour voir à ses droits de succession en France. D'Oporto il se rendit à Londres où il fut pris d'un étranglement herniaire.

Pendant qu'il était en cette ville, il fit une conférence devant la société " Adelphi ", dont il fut nommé membre correspondant.

Le 16 avril 1808, il partit de Portsmouth pour le Canada, et arriva à Québec le 19 juin de la même année. Il avait acheté pour 3000 louis de marchandises en Angleterre; sa fille, madame Lehoulier, séparée de son mari, qui lui payait une pension, tenait le magasin dans le bas de la maison.

Pendant qu'il était aux Trois-Rivières, Laterrière voulut devenir médecin des Ursulines de cet endroit, et il le fut même pendant quelque temps d'après le document suivant, que nous ex-

86. Roy, *Histoire du Notariat au Canada*, vol. II, p. 501.

trayons d'une lettre adressée par la Mère Thérèse de Jésus à l'évêque de Québec " Ce médecin (Laterrière) est presque toute " l'année en campagne, ce qui m'oblige quand il vient de prendre " ses ordonnances par écrit pour le traitement de toutes celles " qu'il soigne et qui s'en trouvent bien. Témoin ma sœur St-Joseph qui avait une hydropisie déclarée. "

Le 23 avril 1792, Mgr Hubert écrit un mandement aux Ursulines des Trois-Rivières dont le 8e article est ainsi rédigé " Comme " nous nous sommes aperçus que le concours de plusieurs médecins était un sujet de trouble et de division, nous vous défendons " d'en introduire de nouveaux au préjudice de votre ancien dont " nous savons qu'on s'est bien trouvé tant qu'on a exécuté fidèlement ses ordonnances, nous en exceptons les cas d'une maladie " subite et extraordinaire dans laquelle une consulte serait jugée " nécessaire, et où l'on n'aurait pas le temps de prendre nos " ordres ".

Rieutord était alors médecin des religieuses et Laterrière voulait le remplacer. (87)

Laterrière eut trois enfants : Dorothée, Pierre et Mare-Paschal. Ses deux fils furent médecins. Quand le dernier revint de Philadelphie, où il avait fait ses études médicales, Laterrière père laissa à ses deux fils la maison de Québec, où ils pratiquèrent ensemble sous le nom de Paschal de Sales Laterrière et Cie. Lui-même acheta la Seigneurie des Eboulements.

Pendant le séjour que le Gén. Riedesel fit aux Trois-Rivières, il fut invité à visiter les Forges St-Maurice par le docteur Laterrière, directeur. (88)

On voit dans les Archives Judiciaires de Québec, qu'un nommé Joseph Maillou, charretier du cimetière des picotés, devait à Pierre de Sales Laterrière, médecin et marchand de Québec, une certaine somme d'argent pour des visites faites le 3 août 1804.

87. Ces détails ont été fournis au Dr M.-J. Ahern, par la Mère Marguerite-Marie, archiviste des Ursulines des Trois-Rivières.

88. *Hist. des Ursul. des Trois-Rivières*, vol. 1, p. 380.

Philippe-Aubert de Gaspé dit dans ses *Mémoires*, p. 466, que le Jockey Club de Québec a été fondé vers 1815 par Narcisse Duchesnay, Dr Pierre de Sales Laterrière et lui-même. (89)

LATERRIERE, Pierre de Sales, fils.

Fils du précédent et de Marie-Catherine Delzène, veuve de Christophe Péliissier. Il naquit en juin 1785, étudia au Séminaire de Québec, puis alla à Oporto avec son père en 1807. Il étudia la médecine en Angleterre. Il épousa, à Londres, Marie-Anne Bulmer, de Hampton Court, près de Londres. (90)

Il publia à Londres, en 1833, un livre très remarquable et qui fut traduit en anglais par J.-A. Roebuck, membre du Parlement impérial: "A political account of Canada". (91)

Il mourut chez son frère Marc-Paschal, aux Eboulements, le 15 décembre 1834, peu de mois après son arrivée d'Europe. (92)

Il vivait à Londres.

LATHAM.

Latham était chirurgien du 1er Régiment d'infanterie, ou régiment du roi, en garnison à Québec de juin 1768 au 11 août 1785. (93)

C'est lui qui a introduit dans le pays l'inoculation comme protection contre la petite vérole.

Dans le mois d'août 1768 il commence par inoculer 4 soldats de son régiment. Ceux-ci purent retourner à leur régiment six jours

89. Les notes qui précèdent, au sujet du docteur Pierre de Sales Laterrière, ont été prises dans: Pierre de Sales Laterrière, *Mémoires*.

90. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. V, p. 183.

91. Max. Bibaud, *Le Panthéon Canadien*, p. 151.

92. *Ibid.*, p. 153. Aussi Pierre de Sales Laterrière (père), *Mémoires*, pp. 183 et 265.

93. *Gaz. de Québec*, No. 1043, 18 août, 1785.

plus tard. Tous les renseignements que nous avons sur lui sont pris dans la Gazette de Québec.

“ M. Latham, chirurgien du 8e Régiment (ou régiment royal) d’infanterie fait savoir aux habitants de Québec qu’avant son départ d’Angleterre, il s’associa avec M. Sutton pour l’inoculation. Les grands succès et les milliers de personnages que M. Sutton a inoculés par son heureuse invention et sa nouvelle méthode, a porté M. Latham de s’associer avec lui, afin qu’il puisse être de quelque utilité au genre humain dans cette partie éloignée.

“ M. Latham inocula 4 soldats de son régiment, le 23 d’août, moïen par lequel il a fait une provision suffisante de matière contagieuse pour ceux qui souhaiteront de se faire inoculer. Toutes personnes qui n’ont pas le moïen de païer et qui souhaiteront de se faire inoculer peuvent s’adresser à M. Latham qui les inoculera, en aura soin et leur fournira les médicaments gratis.

“ M. Latham est aussi accoucheur. On peut lui parler chez lui, sur les ramparts, à la Haute-Ville.

“ Les quatre soldats qui ont été inoculés le 23 août sont retournés à leurs compagnies le 23 septembre. Dans le moment il y a deux autres soldats inoculés.

“ Huit soldats du 8e régiment ont été inoculés pour la petite vérole dans les deux derniers mois selon la méthode aisée de M. Sutton, par M. Latham, chirurgien du régiment avec tout le succès ordinaire.” (94)

“ M. Latham informe les habitants de Québec que comme il peut y avoir quelques particuliers qui souhaiteroient se faire inoculer et qui seroient craintifs touchant la qualité de l’inoculation, qu’il se propose d’inoculer dans peu de jours une de ses filles, enfant âgée d’entre deux à trois ans.” (95)

94. *Gaz. de Québec*, Nos 194, 196, 201.

95. *Ibid.*

Latham avait une autre fille, Rebecca, née à Québec et baptisée à la cathédrale Anglicane, le 13 octobre 1768. Elle eut pour parrain le colonel Akeland et Madame de Peyster pour marraine. (96)

“ M. Latham, chirurgien du 8e régiment, étant informé qu’il court un bruit qu’il est mort un soldat la semaine dernière de la petite vérole par inoculation se croit obligé d’assurer le public que l’infortuné deffunt appartenait à la suite du capitaine Holland, qu’il était du 2e Batt. du Royal Américain et qu’il en avait été attaqué naturellement, quoique le capitaine Holland l’eût plusieurs fois importuné pour se faire inoculer.

“ M. Latham a le plaisir d’informer le public qu’il a dernièrement inoculé 36 personnes et qu’elles ont toutes eu l’heureux succès ordinaire. Il a aussi donné ses soins à 4 personnes qui ont eu la petite vérole naturelle, dans lequel petit nombre deux en sont morts.” (97)

“ M. Latham, Chirurgien & &, étant informé que le bruit a été malicieusement repandu qu’il avait pris un associé pour l’inoculation, croit absolument nécessaire (tant à cause des Français pour qu’ils ne soient pas trompés que pour se rendre justice et à son associé, M. Sutton, le Grand Inoculateur Anglais et Inventeur de la présente méthode heureuse, aisée et qui réussit toujours) d’assurer le public qu’il est le seul associé que M. Sutton ait en Amérique; mais avant de quitter Québec, il se propose de laisser un associé pour le bien de cette province, dont le nom et la demeure seront publiés dans cette gazette. Tous ceux qui souhaitent d’être inoculés selon la méthode de M. Sutton, doivent s’adresser à M. Latham chez lui, sur la batterie, à la Haute-Ville. Le prix de l’inoculation selon les facultés du monde. M. Latham a inoculé pendant ces trois mois plusieurs

96. *Reg. de la Cathédrale Anglicane*, Québec.

97. *Ibid.*, No 215.

“ personnes de distinction parmi les Anglais, en tout 185 avec le succès ordinaire.” (98)

Le 2 mai 1769, Latham annonce “ qu’il ne se propose plus d’inoculer ici après le premier juin pendant quelques mois. Il a inoculé pendant les dernières 4 semaines 118 cas, en tout 303.” (99)

Le même numéro de la Gazette dit que les Français commencent à se faire inoculer.

Le 1er juin, il annonce aux Montréalais qu’il sera parmi eux la semaine suivante pour introduire et pratiquer l’inoculation.

“ M. Latham fait savoir aux habitants de Montréal qu’il est arrivé de Québec, et comme son séjour sera court il prend cette voie pour les informer qu’il se propose d’inoculer selon la méthode de M. Sutton, pendant son séjour ici & &. Toutes les saisons de l’année sont également propres à M. Latham pour l’inoculation. Il est logé chez le docteur Jobert, Montréal, le 15 juillet 1769.” (100)

Le 24 août nous apprenons par la même voie qu’il a inoculé 8 enfants depuis son arrivée, sans la moindre incommodité. Le 16 octobre de la même année, il “ informe les habitants de Montréal que vu que la petite vérole naturelle a été si fatale aux familles cette année et qu’il est impossible de l’empêcher de devenir encore plus funeste sans le secours de l’inoculation, il est déterminé à rester à Montréal l’hiver prochain pour être aussi utile qu’il pourra dans ce district et a loué une maison pour y recevoir ceux qui demeurent à la campagne ou autres qui souhaiteroient d’être sous ses yeux. On s’adressera à sa maison vis-à-vis l’église des Recollets.

“ N. B. Il assure que la petite vérole ne revient pas après l’ino-

98. *Ibid.*, No. 224.

99. *Ibid.*, No. 227.

100. *Gaz. de Québec*, No 238.

“ culation, il n'est pas dans la nature des choses qu'il en soit
“ ainsi.” (101)

Quelques jours plus tard il annonce dans le même journal un traitement pour la coqueluche “ une saignée et une purgation ”.

La Gazette de Québec du 28 septembre 1786, dit “ La semaine
“ dernière le docteur Latham est arrivé de New York et est des-
cendu à l'Hotel McPherson, à la Basse-Ville. Il y a quelques
“ années il avait introduit dans le pays, avec succès, la méthode de
“ Sutton pour l'inoculation contre la petite vérole. Il a l'intention
“ de rester ici et de continuer ses inoculations.” (102)

Le 4 octobre de la même année le même journal publie l'an-
nonce suivante “ Le docteur Latham, ci-devant chirurgien du 8e
“ régiment d'infanterie, annonce à ses amis et au public en géné-
“ ral que comme la picotte court maintenant dans cette ville et
“ s'étendra probablement, il est déterminé d'y faire sa résidence,
“ et il se croira honoré de recevoir les ordres de ses amis pour
“ l'inoculation ainsi que pour toute autre partie de sa profession.
“ Il résidera la semaine prochaine à l'Hotel McPherson.”

Le 12 octobre 1786, il annonce qu'il demeure chez Madame
Soupiran, vis-à-vis le Bureau de Poste. C'est cette année là qu'il
prit un associé dans la personne du docteur James Bowman. Ils
demeuraient chez Madame Soupiran.

LAUNAY, Louis de.

Voir Delaunay, Louis.

LAURANT, Georges, (Aussi ST-LAURENT ou LAU-
RENT), dit LASONDE.

Fils de Pierre Laurant et d'Ursule Ménard, de Semur, diocèse
d'Autun, Bourgogne, il se marie à Québec, le 23 octobre 1752, à

101. *Ibid.*, No 252.

102. *Ibid.*, No. 1102.

Marie-Jeanne Griaud, qui avait 18 ans et qui lui donna six enfants, dont les quatre derniers à Ste-Famille, ile d'Orléans, où il alla demeurer en 1755. Sa femme, morte en mai 1761, peu après la naissance de son dernier enfant, fut inhumée à Québec. (103)

Laurant se marie de nouveau, à Ste-Famille, en octobre 1762, à Rose Turcot, âgée de 21 ans, par qui il eut plusieurs enfants.

L'Abbé Ls-J. Gagnon, curé de Ste-Famille, nous écrit que Laurant eut un fils, Jean-Baptiste, baptisé le 29 août 1779, et qu'il fut lui-même (Laurant) parrain, le 21 septembre suivant. Mgr Hubert, V. G. était alors curé de la paroisse.

LAVALLEE, Pierre.

Fils de Pierre et de Madeleine Dumesnil, de St-Jean, évêché de Rouen. Il naquit en 1645 et demeura à Québec, où il épousa le 12 janvier 1665, Marie-Thérèse Leblanc, âgée de 14 ans, fille de Léonard et de Marie Riton de Québec. (104)

En 1673, Lavallée laissa cette ville pour aller résider à Beauport où sept de ses dix enfants virent le jour.

Il est mort entre septembre 1685, date de la naissance de son dernier enfant, et octobre 1686, époque à laquelle sa veuve se remaria à Toussaint Giroux, à Beauport. La plus jeune de ses filles, Charlotte, s'est mariée, le 22 août 1707, avec Pierre Chauveau, l'ancêtre de l'hon. Pierre-J.-O. Chauveau, surintendant de l'Instruction publique et plus tard Premier Ministre de la Province de Québec, grandpère de notre confrère, le docteur Arthur Vallée, chef de laboratoire à l'Hôtel-Dieu de Québec et professeur à l'Université Laval.

De Pierre Lavallée descendent tous ceux qui aujourd'hui portent le même nom à Beauport. (105)

103. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. V, p. 192.

104. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, pp. 354, 358.

105. Langevin, *Reg. de Beauport*, p. 124.

A son mariage, Lavallée s'intitule Maître-Chirurgien. Dans l'acte de baptême d'un de ses enfants, le 28 avril 1681, on lit "enfant de Pierre lavallée, chirurgien demeurant au dit Beauport." (106)

En avril 1682, il est mandé devant le Conseil Souverain pour être entendu sur une requête présentée par Jeanne Crevier, veuve de Denis Avisse sergent royal et femme de Vincent Brunel, habitant du village de Fargy. (107).

Le 2 avril 1785, il y a procès entre Pierre La Vallée, chirurgien demeurant à Beauport et Charles Aubert de la Chesnaye, marchand bourgeois de Québec. Le premier appelle d'une sentence de la Prévosté en faveur du second.

LAVERDIERE, René.

Voir COCHON, René.

LAVERGNE.

Il était au Fort de Jemsek, sur la Rivière St-Jean, en Acadie, en 1673, où il ondoya, le 18 août, Louise-Elizabeth de Joybert, fille du commandant du fort. (108)

Elle eut pour parrain Messire Louis de Buade, comte de Frontenac, gouverneur du pays, et pour marraine, Elizabeth d'Amours, femme de M. Chartier. (109)

LAVERNY, Joseph.

S'intitule chirurgien-major à l'Islet, en février 1758. (110)

106. *Ibid.*, pp. 15, 16, 17, 31, 32.

107. *Jug. et Dél. du Cons. Souv.*, vol. II, p. 791.

108. *Reg. de N.-D. de Québec; Bull. des Recherches Hist.*, vol. IV, p. 40.

109. *Ibid.*

110. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. V, p. 207.

LAVOINE.

Voir ALAVOINE.

LEBEAU.

Dans les Rapports sur les Archives Canadiennes, pour l'année 1905, 1^{er} vol., on trouve à la page 261 des Ordres du Roi et Dépêches, que le président du Bureau de la Marine écrit à MM. de Vaudreuil et Bigot, le 11 septembre 1758, que le Sieur Chomel étant mort, le Roy a nommé à sa place le Sieur Lebeau, comme médecin du Roy au Canada.

Le 21 mars 1775, le même écrivain à M. Prevost de la Croix, à Lorient, lui dit que le Sieur Lebeau, ayant longuement et fidèlement servi le Roy au Canada et en Louisiane, en qualité de médecin du Roy, serait heureux d'être nommé à un emploi où il pourrait être utile. (111)

LEBOURDAIS, Jean-Baptiste.

Fils de Joseph Lebourdais dit Lapierre, marchand de l'Islet et de Geneviève-Victoire Panet, il naquit à l'Islet le 6 février 1785, fut reçu médecin le 12 juin 1811 et pratiqua à Montréal.

Il épousa Marie-Angélique-Sophie-des-Anges Larocque qui mourut à Montréal le 19 avril 1845, laissant deux fils. (112)

LEBRETON dit LALANCETTE, Pierre-Henri.

Pierre-Henri Lebreton dit Lalancette était fils de Jean-François Lebreton et de Marie Samson, de la paroisse de St-Aubin, de la ville et évêché de Rennes en Bretagne.

Né en 1714, il épousa à Québec, le 2 décembre 1741, Louise-

111. *Rap. sur les Arch. Canad.* 1905, vol. I, p. 415 des ordres du Roi et De- Dans son travail sur l'Eglise du Canada, (vol. III, p. 545). l'abbé Auguste Gosselin dit que Mgr de Pontbriand fit nommer Lebeau médecin à l'Hôtel Dieu.

112. P.-G. Roy, *Famille Panet*, p. 33.

Agnès Larche, âgée de 21 ans, fille de feu Jean Larche, navigateur de Québec, et d'Angélique Rainville. (113)

Par elle il eut treize enfants, dont les quatre premiers furent baptisés à Québec, le cinquième à Ste-Anne de la Pocatière, et les autres à la Rivière-Ouelle. Lui-même, Lebreton, avait presque autant de noms que d'enfants. Lors de son mariage, à Québec, il signe Pierre-Henri Lebreton.

Au baptême de son 1er enfant Pierre-Henri Dubois le breton.

“ “ 2e “ Pierre le breton

“ “ 3e “ “ “

“ “ 4e “ Joseph Dubois dit La lancette

A la sépulture de son 3e enfant Pierre Dubois dit Lalancette.

Suivent les extraits de baptême des enfants nés à la Rivière-Ouelle.

Le vingt-cinq août mil sept cent cinquante, a été baptisée Marie-Catherine, née le même jour, fille du Sieur Pierre Dubois, chirurgien, et de demoiselle Agnès Larche, son épouse; le parrain a été Pierre Jameau et la marraine Marie-Catherine Lizot, lesquels ont déclaré ne savoir signer, de ce enquis suivant l'ordonnance.”

(signé) Chevalier, ptre.

“ Le vingt août mil sept cent cinquante-un, a été baptisé Louis, né du jour précédent, fils du Sr Pierre Dubois et d'Agnès Larche son épouse, le parrain a été Jean-Baptiste Gagnon et la marraine Magdeleine Hudon, laquelle a déclaré ne savoir signer, de ce enquis suivant l'ordonnance.”

(signé) Baptiste Gagnon

(signé) Chevalier, ptre.

113. Larche est une abréviation de Larchevesque. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. V, pp. 164, 231.

“ Le vingt sept septembre mil sept cent cinquante-deux, a été baptisé François, né le vingt-cinq du dit mois, fils du Sr Dubois, Chirurgien, et de demoiselle Marie-Agnès Lache, son épouse : le parrain a été le Sr François Gagnon et la marraine Marie-Angélique Boucher, lesquels ont déclaré ne savoir signer, de ce enquis suivant l'ordonnance.”

(signé) Chevalier, ptre.

“ Le vingt cinq mars, mil sept cent cinquante-quatre, a été baptisé Gabriel-Marie né le jour précédent, fils du Sieur Pierre Dubois, chirurgien, et de demoiselle Marie-Agnès Larche, sa femme ; le parrain a été Pierre Plourde, et la marraine Magdeleine Bureau.”

(signé) Magdeleine Bureau

(signé) Chevalier, ptre.

“ Le six mars mil sept cent cinquante-cinq a été baptisée Marie-Joseph, née le jour précédent, fille du Sr Pierre Dubois et de demoiselle Marie-Agnès Larche, son épouse ; le parrain a été le Sr Joseph Duchouquet et la marraine Marie-Geneviève Dupéré, lesquels ont avec nous signé.”

(signé) Duchouquet

Geneviève Dupéré

(signé) Chevalier, ptre.

“ Le huit février mil sept cent cinquante-sept a été baptisé Amand, né le même jour, fils du Sr Pierre Dubois et de demoiselle Agnès Larche, sa femme ; le parrain a été Pierre Mayet et la marraine Marie-Agnès Dubois.”

(signé) Pierre Mayet.

(signé) Chevalier, ptre.

“ Le treize février mil sept cent cinquante-huit a été baptisé Hypolite, né le même jour, fils du Sr Pierre Dubois et de demoiselle

Agnès Larche, son épouse; le parrain a été le Sr Baptiste Dupéré et la marraine Suzane Grenete

Un mot corrigé bon — Suzane Grenete."

(signé) Chevalier, ptre.

"Le huit décembre mil sept cent cinquante-neuf a été baptisé Louis-Hyppolite, né vers le vingt septembre précédent, fils du Sr Pierre Dubois et de demoiselle Agnès Larche son épouse; le parrain a été Louis Chevalier et la marraine Marie-Joseph Levesque, lesquels ont déclaré ne savoir signer."

(signé) Chevalier, ptre. (114)

Madame Lebreton mourut le 14 mars 1765 et fut enterrée à Ste-Anne de la Pocatière. (115) Cette fois Le Breton signe La Lancette.

Après être resté veuf pendant près de 8 mois, le docteur épousa le 5 novembre de la même année, à Ste-Anne de la Pocatière, Marie-Angélique Bouchard, âgée de 29 ans, fille de Jean Bouchard et d'Angélique Pelletier, de St-Roch. (116)

Lebreton pratiqua d'abord à Québec, puis vers 1748 déménagea à Ste-Anne de la Pocatière, où naquit sa fille Marie-Angélique; de là il se transporta à la Rivière-Ouelle, en 1760, puis retourna à Ste-Anne de la Pocatière et y demeura jusqu'à sa mort. Il fut enterré en 1796, le 9 novembre, dans le cimetière du haut de la paroisse. (117)

Il signe le 30 mars 1756 à Kamouraska (Tanguay, vol. V, p. 97). Il était marchand aussi bien que médecin, et pouvait s'appeler indifféremment: Breton, Dubois, Hélié, Lalancette, Lardoise et Robert. (118).

114. Ces renseignements nous ont été gracieusement fournis par M. l'abbé Delisle, curé de la Rivière-Ouelle.

115. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. V, p. 231; vol. III, p. 475; vol. II, p. 461.

116. *Ibid.*, vol. II, p. 368.

117. N.E. Dionne, *Ste-Anne de la Pocatière*, pp. 57, 134.

118. Tanguay, *loc. cit.*, vol. V, p. 230.